

## Mise en place du Samu social professionnel à Rennes

Suite à la publication de **l'appel à candidature le 24 juin 2019 par la DDCSPP 35** pour la gestion de maraudes professionnelles, un projet conjoint de la Croix-Rouge Française et du GCSMS SIAO 35 a été retenu à l'échelle de Rennes Métropole. Si ce projet ne sera complètement développé qu'à compter de Janvier 2020, il est d'ores et déjà prévu une montée en charge sur la fin de l'année 2019.

A compter du Lundi 18 novembre 2019, et jusqu'au Dimanche 5 janvier 2020, un Samu social Professionnel est mis en place sur Rennes Métropole **par le GCSMS SIAO 35**.

Du Lundi au Vendredi, un binôme de travailleurs sociaux ira à la rencontre des personnes à la rue, notamment les plus isolées, en vue de créer un lien social et de les mobiliser dans un parcours de sortie de la rue vers le logement. Les professionnels pourront également les accompagner dans leurs démarches administratives lorsque l'approche institutionnelle s'avère compliquée (notamment suite à des mauvaises expériences passées).

Ces temps de rencontre sont prévus le matin de 9h à midi, et s'effectueront grâce à un véhicule dans lequel pourront se dérouler des entretiens avec les usagers. Les professionnels seront équipés de chasubles identifiables, et du matériel informatique adéquat. Au-delà de la mission de travail social, les professionnels pourront dépanner les personnes à la rue de couvertures, d'une collation, de kits hygiène et laverie, etc., pour répondre à un besoin de première nécessité. Les travailleurs sociaux partenaires pourront effectuer des alertes auprès du Samu social afin qu'une démarche d'« aller vers » se mette en place auprès d'un usager en détresse. Un lien permanent avec le 115 sera mis en place.

*L'ensemble des travailleurs sociaux du GCSMS SIAO 35 (assurant aujourd'hui le 115) sera amené à effectuer des missions pour le Samu social.*

Parallèlement, la Croix-Rouge Française assure régulièrement des maraudes nocturnes bénévoles.

L'après-midi, les professionnels du Samu social assureront des missions d'évaluation, d'orientation voire d'accompagnement social des ménages mis en sécurité à l'hôtel (au titre du protocole départemental d'hébergement des personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales). L'objectif est de faciliter l'installation à l'hôtel suite à la mise en sécurité (denrées alimentaires, d'hygiène...), et de les orienter vers les dispositifs selon les besoins des personnes (scolarisation des enfants, procédures judiciaires...). En cas de public particulièrement isolé, un accompagnement social pourra se mettre en place en vue d'organiser dans les meilleurs délais un relais vers une structure plus appropriée.

Pour toute question concernant la mise en place temporaire de ce Samu social professionnel, n'hésitez pas à vous adresser à [accueil@siao35.fr](mailto:accueil@siao35.fr).

**A compter de Janvier 2020**, de nouvelles modalités de Samu social seront mises en place dans un partenariat étroit avec la Croix-Rouge Française, avec notamment une mixité des maraudes (bénévoles/professionnels) et **un volet médico-social** grâce à l'intervention d'un infirmier en maraude et au renforcement de la mobilisation du véhicule Accueil Santé-Social de la Croix-Rouge.

A noter : il existe déjà un Samu social professionnel à Saint-Malo (géré par l'AMIDS) et se met actuellement en place un Samu social professionnel à Fougères (géré par l'APE2A). Des précisions seront apportées sur une future note d'info.